

# AMNESTY INTERNATIONAL

## ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

AILRC-FR  
AFR 25/012/2011  
15 décembre 2011

### Amnesty International publie un rapport sur la répression croissante en Éthiopie

*« L'ampleur des arrestations et des poursuites témoigne d'un nouveau niveau de répression et adresse un message effrayant aux opposants et aux journalistes en Éthiopie – qui s'autocensurent ou risquent d'être incarcérés », a indiqué Claire Beston, chercheuse sur l'Éthiopie d'Amnesty International.*

Depuis le mois de mars, en Éthiopie, au moins 114 membres de l'opposition et journalistes ont été arrêtés dans le cadre de leurs activités légitimes. En novembre, 107 d'entre eux avaient été inculpés en raison de leur implication présumée avec des groupes terroristes.

Le nombre de personnes concernées par cette vague d'arrestations témoigne de la plus dure répression contre la liberté d'expression qu'ait connue l'Éthiopie depuis des années.

Le **16 décembre à 00h01 TU**, Amnesty International publiera son rapport intitulé ***Dismantling Dissent: Intensified crackdown on free speech in Ethiopia***, qui présente une analyse approfondie des arrestations, des inculpations et des informations judiciaires.

- Amnesty International estime que tous les journalistes et membres de l'opposition cités dans ce rapport ont été arrêtés essentiellement en raison de leur critique légitime et pacifique du gouvernement.
- Nombre d'éléments de preuve répertoriés contre les accusés dans les actes d'inculpation font référence à des activités qui ne semblent pas constituer des actes de terrorisme ni des actes répréhensibles ; il semble plutôt que les appels à manifester pacifiquement soient interprétés comme des actes de terrorisme.
- Nombre de détenus se sont plaints, y compris au tribunal, d'avoir subi des actes de torture en détention et durant les interrogatoires. Beaucoup auraient été contraints de signer des « aveux » ou des éléments les mettant en cause. La quasi-totalité des prisonniers n'ont pas été autorisés à consulter un avocat ni à entrer en contact avec leurs familles lors des premières phases de leur détention.
- Les procès ont pris une tournure très politique, en raison de l'intérêt manifesté par de hauts responsables du gouvernement, notamment par le Premier ministre, qui a déclaré au Parlement que tous les accusés étaient coupables.
- Amnesty International est convaincue que ces personnes ne bénéficieront pas d'un procès équitable et seront inculpées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. Aussi est-il essentiel de mettre en place une surveillance systématique des procès.
- Le Premier ministre a publiquement menacé de procéder à de nouvelles interpellations.

Des spécialistes d'Amnesty International pourront répondre à des interviews en direct ou préenregistrées à tout moment durant les procès collectifs.

**Pour obtenir plus d'informations, obtenir un exemplaire du rapport ou organiser une interview, veuillez prendre contact avec Katy Pownall : +44 (0)207 413 5729 ; courriel : [katy.pownall@amnesty.org](mailto:katy.pownall@amnesty.org).**